



Grâce à votre soutien
Ce que nous avons réalisé pour
l'orientation des jeunes

en 2019 en Loire Atlantique

1 750 jeunes accompagnés
80 entreprises impliquées
330 stages proposés par
les entreprises

Comme vous le savez, la Taxe d'Apprentissage est la seule contribution fiscale dont vous pouvez vous-même choisir les bénéficiaires !

Depuis 14 ans, les actions pour l'école que mène FACE Loire Atlantique permettent de favoriser l'égalité des chances en matière d'éducation, d'information et d'orientation, en rapprochant l'École de l'Entreprise. En choisissant [FACE Loire Atlantique](http://www.faceatlantique.fr), vous contribuez à lutter contre le décrochage scolaire, notamment dans les quartiers prioritaires et à susciter des vocations.

EN 2020, CONTINUEZ A SOUTENIR NOS ACTIONS EN FAVEUR DES JEUNES EN VERSANT UNE PARTIE DE VOTRE TAXE D'APPRENTISSAGE À FACE LOIRE ATLANTIQUE



Initier des collégiennes de 5^e, 4^e et 3^e aux métiers et aux compétences du numérique



Aider des jeunes de 3^e en décrochage scolaire, grâce à l'accompagnement de mentor.es, des professionnel.les d'entreprises



Aider des collégiens.ennes à mieux s'orienter grâce à des stages de qualité et des rencontres avec des professionnels, lors des bourses aux stages

Et bien d'autres actions encore à retrouver sur www.faceatlantique.fr

BULLETIN D'ATTRIBUTION TAXE APPRENTISSAGE 2020

VOTRE ENTREPRISE

Nom de la structure

Adresse

Code Postal

Commune

SIRET

PERSONNE RESPONSABLE DE L'ATTRIBUTION

Nom et Prénom

Fonction

Téléphone

Mail

VOTRE VERSEMENT

Nous choisissons de verser € au profit du Club FACE Loire Atlantique *
(Important : merci de le mentionner dans l'ordre de virement ou de mettre une note)

Nous effectuons notre règlement (cocher la case correspondant à votre choix)

*Par chèque (à l'ordre de FACE) envoyé à FACE Loire Atlantique 1, Avenue de l'Angevinière
44800 Saint-Herblain*

Par virement (RIB à la demande), avec avis de virement

* Ce montant est versé au titre de la **Taxe d'Apprentissage 2020, au profit de ses activités de promotion de la formation technologique et professionnelle initiale et des métiers**. Pour mémoire, FACE est désormais éligible à 30% du solde (ex hors quota ou barème) qui s'élève lui-même à 13 % de la TA versée par les entreprises.

Fait le

Signature

Formulaire à retourner par mail avec un justificatif de virement bancaire à FACE Loire Atlantique :

face.loire.atlantique@gmail.com

copie à : taxe-apprentissage@fondationface.org

Ou par courrier à l'adresse de

FACE Loire Atlantique 1, Av. de l'Angevinière 44800 Saint-Herblain

Contact : Jean Naodi Tél 06 60 98 77 90

Fondation Agir Contre l'Exclusion (FACE)

361 avenue du Président Wilson
93211 Saint-Denis La Plaine Cx
SIRET n° 398 568 063 00059